

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2025

**SCIENCES ET TECHNOLOGIES DU
MANAGEMENT ET DE LA GESTION**

Droit et Économie

SUJET

Durée de l'épreuve : **4 heures**
Coefficient : **16**

*L'usage de la calculatrice avec mode examen actif est autorisé.
L'usage de la calculatrice sans mémoire, « type collègue » est autorisé.*

Ce document se compose de 9 pages numérotées de 1/9 à 9/9.
Dès qu'il vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet est composé de deux parties indépendantes qu'il est possible de traiter dans l'ordre de votre choix. Il vous est demandé d'indiquer la partie traitée. Le candidat traite les deux parties en suivant les consignes contenues dans le sujet.

Répartition des points

Partie juridique	10 points
Partie économique	10 points

PARTIE JURIDIQUE

À l'aide de vos connaissances et des ressources documentaires jointes en annexe, analysez la situation juridique ci-dessous et répondez aux questions posées.

Situation juridique

Un centre équestre, la SARL OGALAU, organise des promenades à cheval. Le 1^{er} juin 2025, un groupe de vingt-cinq personnes se présente pour participer à l'une de ces balades guidées. Parmi les participants se trouve Emma CANCARD, une jeune femme qui monte régulièrement à cheval dans ce centre équestre mais qui n'a pas de diplôme d'équitation. On lui propose de monter son cheval préféré, Chopin. Miguel TOUATI, moniteur d'équitation diplômé, équipe l'ensemble des cavaliers et leur explique les règles de sécurité à respecter : rester proche du groupe, prendre le chemin balisé, garder son casque. Il a rapidement vérifié le réglage des équipements des chevaux.

Au cours de la promenade, Emma CANCARD, située à l'arrière du groupe, décide de s'arrêter pour resserrer la sangle de sa selle. Le groupe continue à avancer et s'éloigne. Pour les rattraper, Emma CANCARD décide de quitter le sentier obligatoire et de traverser un pré. Malheureusement, son cheval devient soudainement nerveux et se met à galoper brusquement. Emma CANCARD tombe et se blesse à la jambe.

Alerté par les cris de douleur d'Emma CANCARD, Miguel TOUATI fait demi-tour et appelle immédiatement les secours. Les blessures sont graves, mais elle ne pourra pas travailler pendant plusieurs mois. Traumatisée par cet accident, et ne pourra plus remonter à cheval pendant un an, ce qui génère chez elle un profond mal-être, proche de la dépression.

La SARL OGALAU estime qu'Emma CANCARD est seule responsable. Aussi, cette dernière souhaite saisir la justice pour obtenir réparation.

Questions

- 1. Qualifiez juridiquement les parties, les faits et les dommages.**
- 2. Développez l'argumentation juridique qu'Emma CANCARD pourrait avancer pour obtenir réparation.**
- 3. Proposez les arguments juridiques que la SARL OGALAU pourrait lui opposer.**

La dirigeante de la SARL OGALAU est inquiète, car elle sait que l'équitation est un sport dangereux, et la société ne pourra pas assumer financièrement l'indemnisation de tous les clients qui se blesseront à cheval. Les dommages sont fréquemment pris en charge par un assureur. Le mécanisme assurantiel est complémentaire au droit de la responsabilité civile.

- 4. Après avoir rappelé comment fonctionne le mécanisme assurantiel, vous répondrez à la question suivante à l'aide de l'annexe 4 :**

Pourquoi le mécanisme assurantiel est-il indispensable au bon fonctionnement du droit de la responsabilité ?

Annexe 1 – Articles du Code civil

Article 1218

Il y a force majeure en matière contractuelle lorsqu'un événement échappant au contrôle du débiteur, qui ne pouvait être raisonnablement prévu lors de la conclusion du contrat et dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées, empêche l'exécution de son obligation par le débiteur.

Article 1231-1

Le débiteur est condamné, s'il y a lieu, au paiement de dommages et intérêts soit à raison de l'inexécution de l'obligation, soit à raison du retard dans l'exécution, s'il ne justifie pas que l'exécution a été empêchée par la force majeure.

Article 1241

Chacun est responsable du dommage qu'il a causé non seulement par son fait, mais encore par sa négligence ou par son imprudence.

Annexe 2 – Extrait de l'arrêt de la Cour de cassation du 22 juin 2017

[...] Attendu, selon l'arrêt attaqué (Paris, 18 décembre 2015), que, titulaire du niveau « galop 7 »¹ et d'un diplôme « activités hippiques », M. Alexandre X... a intégré les effectifs du Centre de formation des gardes équestres de la Charente-Maritime², [...] ; que, le 20 juillet 2007, [...], il a été victime d'un accident provoqué par la chute de son cheval ; que M. Alexandre X... a assigné le centre équestre et l'assureur de celui-ci, la société Generali, en responsabilité et indemnisation ; [...]

Attendu que M. Alexandre X... et ses parents font grief à l'arrêt de rejeter l'ensemble de leurs demandes [...] :

1°/ qu'un centre équestre est tenu d'une obligation de sécurité, en ce qui concerne la sécurité des cavaliers, et peut être déclaré responsable de la chute de l'un d'eux s'il a manqué à son obligation de prudence et de diligence, peu important que la chute ait été due ou non au fait de l'animal ; que, pour écarter la responsabilité du centre, la cour d'appel a énoncé qu'il doit être considéré que la pratique de l'équitation est un sport dangereux et entraîne pour le cavalier l'acceptation des risques de chute qui sont inhérents à ce sport ; qu'elle énonçait, encore, que tout déplacement à cheval comporte un risque, même pour un cavalier confirmé et que celui-ci a un rôle actif pouvant entraîner au moins pour partie le dommage ; qu'en statuant ainsi, sans relever la faute de la victime, seule de nature à exonérer ou limiter la responsabilité du centre équestre, la cour d'appel a violé l'article 1147 du code civil³ ; [...]

Mais attendu, d'abord, qu'ayant retenu que le centre équestre, tenu d'une obligation de sécurité de moyens, n'avait pas manqué à son obligation de sécurité et de prudence à

¹ Examens fédéraux qui attestent des niveaux de compétences des cavaliers.

² Le « Centre de formation des gardes équestres de la Charente-Maritime » désigné « centre équestre ».

³ Devenu l'article 1231-1 du Code civil depuis 2016.

l'égard de M. Alexandre X..., la cour d'appel n'avait pas à statuer sur l'exonération de sa responsabilité par une éventuelle faute de la victime ; [...]

Et attendu, enfin, qu'elle a retenu [...] que M. Alexandre X..., cavalier [expérimenté] [...], était en mesure, à ce niveau de qualification et d'implication dans l'équitation, de veiller à sa propre sécurité, [...]

D'où il suit que le moyen n'est pas fondé ; PAR CES MOTIFS : REJETTE le pourvoi [...]

Annexe 3 – Extrait du contrat conclu entre le centre équestre et Emma CANCARD

ENTRE	ET
La SARL OGALAU, en sa qualité de	Emma CANCARD
centre équestre	Ci-après « la Cliente »
Ci-après « le Prestataire »	

Article 1 : Objet

Le présent contrat a pour objectif de définir les règles et les bonnes pratiques à suivre au sein du Centre Équestre OGALAU afin d'assurer la sécurité de tous.

Article 2 : Sécurité des cavaliers

Les cavaliers doivent porter un casque homologué à chaque fois qu'ils montent à cheval, en conformité avec les normes de sécurité en vigueur.
Il est interdit de monter à cheval sans la supervision d'un instructeur qualifié, sauf autorisation expresse du responsable du centre équestre.
Les cavaliers doivent suivre les instructions et respecter les consignes de sécurité pendant les leçons et les promenades.



Article 3 : Bien-être des chevaux

Les chevaux doivent être traités avec respect et douceur. Toute forme de violence envers les équidés est strictement interdite.

Article 4 : Décharge de responsabilité

Par la signature de ce règlement intérieur, je reconnais les risques inhérents à la pratique équestre et décharge de toute responsabilité le centre équestre.

Fait à Pontivy, le 1^{er} juin 2025,

Le Prestataire : 	La cliente : 
---	---

Annexe 4 – Le mécanisme des assurances

L'assurance est un mécanisme de partage des risques, de sorte qu'ils se compensent entre eux. C'est ce que l'on appelle le principe de la mutualisation des risques. [...] L'assurance est un contrat [...].

Les assurances de dommages regroupent à la fois des assurances de responsabilité (responsabilité civile familiale, responsabilité civile du conducteur, responsabilité professionnelle...) et des assurances de biens (assurance des biens meubles et immeubles, des dommages causés au véhicule...). [...]

Les assurances de la personne couvrent les risques inhérents à la vie humaine et proposent un ensemble complet de solutions adaptées à chaque situation. Certains contrats prévoient des prestations en cas d'atteinte à l'intégrité physique : décès, invalidité (assurances en cas de décès) [...].

Source : economie.gouv.

PARTIE ÉCONOMIQUE

À partir de vos connaissances et de la documentation fournie en annexe :

1. Rappelez la fonction principale des agents économiques : ménages et entreprises.
2. Identifiez les instruments mis en place par l'État pour favoriser la transition écologique.
3. Montrez que la fiscalité environnementale modifie le comportement des agents économiques.
4. Rédigez une argumentation qui vous permet de répondre à la question suivante :

L'intervention de l'État dans l'économie permet-elle de préserver l'environnement ?

Annexes

- Annexe 1 - Fiscalité écologique : quelle efficacité ?
- Annexe 2 - Les aides de l'État aux ménages relatives à l'achat de véhicules électriques.
- Annexe 3 - La réglementation des entreprises pour favoriser la transition écologique.
- Annexe 4 - Évolution des subventions publiques aux énergies renouvelables et des émissions de gaz à effet de serre.
- Annexe 5 - Environnement : l'insuffisance de l'intervention de l'État.

Annexe 1 - Fiscalité écologique : quelle efficacité ?

La fiscalité environnementale a fait preuve de son efficacité, en permettant de réduire la consommation de certaines énergies fossiles en France et en Europe. Le ministère de la transition écologique et solidaire estime qu'une hausse de 10 % du coût des énergies fossiles permet de réduire de 6 % leur consommation à long terme. Cependant, la dimension incitative est fortement amoindrie en France par les nombreux régimes dérogatoires et la faiblesse de la plupart des taux de taxation.

[...] Les taxes environnementales portent essentiellement sur l'énergie. Ces taxes sont soumises aux fortes fluctuations conjoncturelles des cours énergétiques, ce qui peut amoindrir leur efficacité. Selon un rapport du Commissariat général au développement durable, l'introduction d'une composante carbone dans la fiscalité énergétique en 2014 "n'a pas permis d'augmenter le prix des énergies carbonées, en raison de la baisse concomitante et très significative du coût de l'énergie". [...]

Les taxes à visée explicitement écologique, permettant de lutter contre les pollutions de l'air, de l'eau, ou visant à limiter la production de déchets, ont des taux très peu élevés en France. Or, une taxe trop faible n'a pas un effet suffisamment dissuasif pour orienter les contribuables vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement. [...] À l'inverse, une taxe trop élevée peut conduire à des risques économiques importants pour la compétitivité des entreprises et le pouvoir d'achat des Français, en particulier les plus modestes.

[...] D'après un rapport de la Cour des comptes de 2013, la taxation continue à préserver des intérêts sectoriels qui ne vont pas dans le sens de la transition écologique. Par exemple, le charbon reste la ressource la moins taxée, alors qu'il s'agit du combustible le plus émetteur de CO₂. De même, le kérosène n'est pas taxé pour les vols intérieurs alors que l'avion est le mode de transport le plus polluant par passager ou par tonne transportée.

Source : Fiscalité écologique : quelle efficacité ? vie-publique.fr, 2 février 2020

Annexe 2 - Les aides de l'État aux ménages relatives à l'achat de véhicules électriques.

En France, l'intervention publique relative à l'achat de véhicules particuliers repose en grande partie sur des dispositifs de subvention pour inciter les ménages à se tourner vers la motorisation électrique d'une part, et sur un système de malus pour taxer l'achat des véhicules lourds et/ou émettant du CO₂ d'autre part. [...] Entre 2020 et 2022, 1,9 milliard d'euros ont été investis dans le cadre du plan France Relance pour accélérer la transition du parc automobile français, à travers le bonus écologique, la prime à la conversion ou des aides au déploiement des bornes de recharge publiques. [...]

La part des véhicules électriques et hybrides rechargeables dans les ventes de véhicules neufs a fortement augmenté en France depuis 2020. [...] Ces hausses se sont produites en même temps que le durcissement des normes européennes, l'élargissement du bonus écologique et le renforcement de l'offre des constructeurs automobiles.

Source : France Stratégie, Note d'analyse, Juin 2024

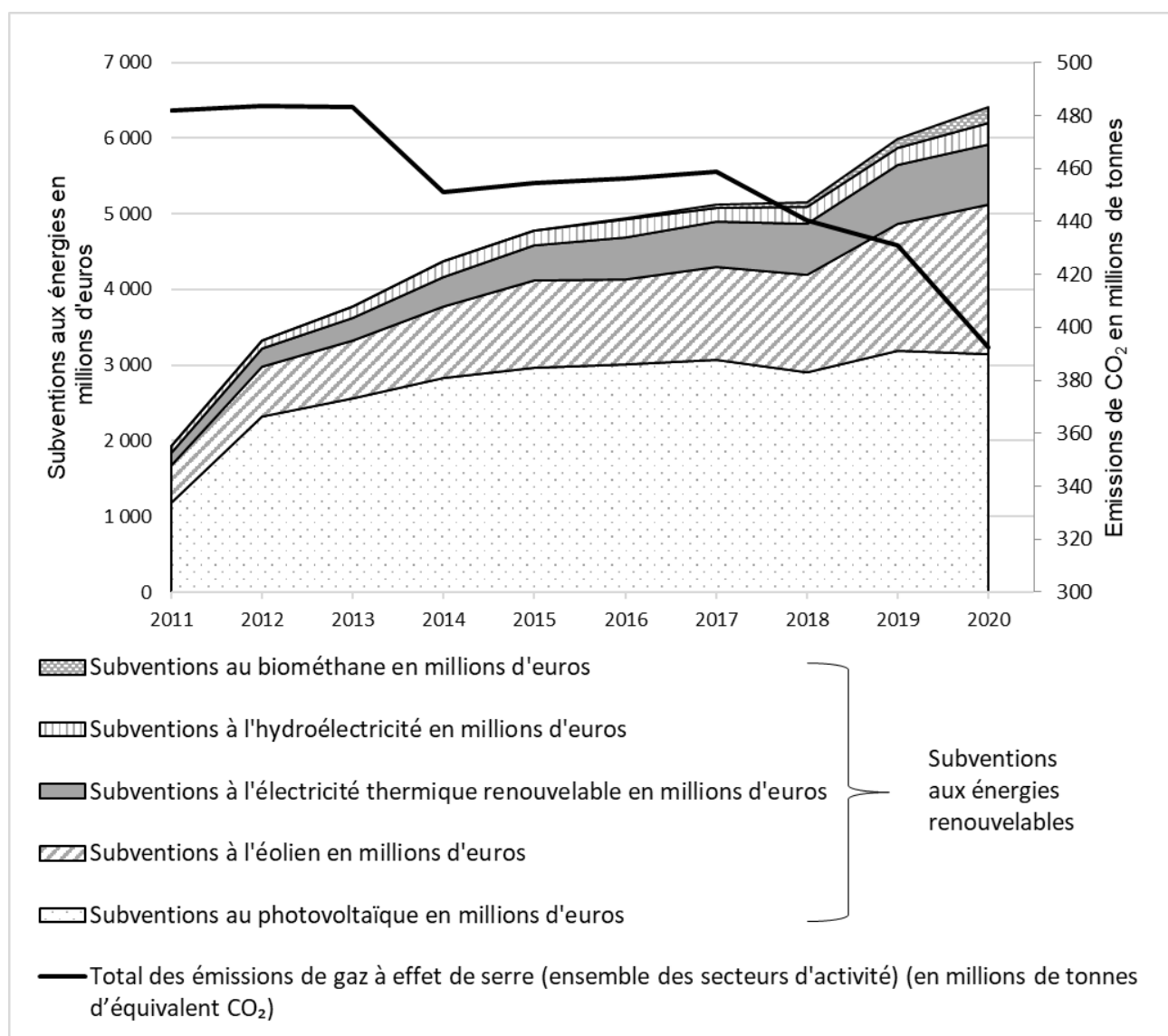
Annexe 3 - La réglementation des entreprises pour favoriser la transition écologique.

Depuis la promulgation de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire en 2020, de nouvelles interdictions de produits en plastique entrent en vigueur chaque année. Objectif : la fin de la mise sur le marché des emballages en plastique à usage unique d'ici 2040. [...]

Depuis le 1^{er} janvier 2023, les commerces de restauration ne peuvent plus avoir recours à de la vaisselle jetable pour les repas servis sur place. Ils doivent donc obligatoirement faire usage d'une vaisselle réutilisable. Pour une entreprise, le non-respect de cette interdiction, expose à des sanctions administratives et/ou pénales prévues par le Code de l'environnement. [...].

Source : Bercy Infos, le 29 juin 2023

Annexe 4 - Évolution des subventions publiques aux énergies renouvelables et des émissions de gaz à effet de serre en France



Source : SDES, 2022, INSEE, données clés, 2023

Annexe 5 - Environnement : l'insuffisance de l'intervention de l'État.

Le 22 mai 2023, la Première ministre Élisabeth Borne annonçait que la « stratégie nationale bas carbone » (SNBC), la feuille de route fixant les trajectoires d'émission de gaz à effet de serre du pays d'ici 2050, était en cours de révision. [...] La SNBC doit désormais s'aligner sur nos engagements européens : en décembre 2020, l'Union européenne avait porté son objectif de réduction d'émission de gaz à effet de serre à 55 % entre 1990 et 2030, contre 40 % antérieurement. [...]

L'objectif de 55 % s'applique à l'ensemble des gaz à effet de serre, transports internationaux inclus. [...] Depuis 1990, ces émissions ont reculé d'un quart. [...] Il faut donc tripler le rythme de l'effort : passer d'une baisse annuelle de 1,8 % à 5 % ou encore de 8,5 millions de tonnes à 17,5 millions de tonnes par an. [...]

Pour viser la neutralité climat, il ne suffit pas de réaliser la transition énergétique en s'affranchissant de la dépendance à l'énergie fossile. Il faut opérer une seconde transformation [...] concernant l'agriculture, la forêt, la gestion des déchets organiques. Nous y sommes très mal préparés. [...]

Car l'évolution la plus inquiétante des dix dernières années ne concerne pas l'insuffisance de la baisse des émissions, mais la perte de capacité de stockage du CO2 atmosphérique par le milieu naturel.

*Source : Christian de Perthuis, économiste,
theconversation.com, 20 juin 2023*